



École des Deux-Ruisseaux

278, rue de l'Atmosphère Gatineau (Québec) J9J 3V2
Téléphone : (819) 771-1472 Télécopieur : (819) 771-3805

Conseil d'établissement 2020-2021

028 PV CE 2020-09-23

Membres du conseil d'établissement présents:	
Sabrina Bertrand, parent	Chantal Laberge, directrice
Jonathan Brulotte, parent	Bruno Cyr, enseignant
Titus Cristea, parent	Julie Leblanc, enseignante
Guillaume Dubé, parent	Sophie Lefebvre, enseignante
Alain Henrion, parent	Annie Pilote, enseignante
Nicolas Stievenard, parent	Josée Bolduc, responsable du service de garde
Autres représentants présents	
Judith Santerre-Blanchard, co-présidence OPP, secrétaire	
Membres du public	Absences:
Dominique Tourigny	Représentant du personnel de soutien
Philippe Proteau	
Parent#3	

Procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2020

1. **Préliminaires :**

1.1 *Présences et ouverture de la séance*

Mme Laberge déclare la séance ouverte à 18h33.

1.2 *Vérification du Quorum*

Mme Laberge constate que le quorum est respecté.

1.3 *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

L'ordre du jour est présenté. Il est demandé d'ajouter un retour sur le comité de parent, dont la première rencontre a eu lieu, faire un retour sur la loi 40 et sur la littéracie numérique. L'adoption est proposée par M. Titus Cristea et secondée par M. Jonathan Brulotte. **Résolution CÉ 028 20-21-001**

2. **Élections et nominations**

2.1 *Élection au poste de présidence*

Monsieur Guillaume Dubé est élu par acclamation. **Résolution CÉ 028 20-21-002**

2.2 *Élection au poste de vice-présidence*

Monsieur Nicolas Stievenard est élu par acclamation. **Résolution CÉ 028 20-21-003**

2.3 *Élection au poste de secrétaire*

Mme Judith Santerre-Blanchard est reconduite dans ses fonctions. **Résolution CÉ 028 20-21-004**

2.4 *Membres de la communauté*

Discussions pour tenter de recruter un membre de la communauté. Quelques propositions sont faites, FAB-lab, Technosicence, Enviro-EducAction, ENAP, CREDO. Des critères pourront être établis pour préciser les attentes et rôles de ce membre.

3. Période d'information

3.1 Questions du public

- Madame Dominique Tourigny : Se questionne quant au plan de l'école en temps de COVID.
Réponse : Le thème sera abordé dans le mot de la présidente.
- Monsieur Philippe Proteau :
 - Se questionne quant au consentement demandé pour les enregistrements dans TEAMS.
Réponse : Un nouveau consentement est requis puisqu'en cas de confinement, l'enseignement se fera avec l'application de communicative collaboration TEAMS (complémentaire au consentement en début d'année) choisie par le CSSPO. Les enregistrements ne seront utilisés qu'en classe pour certains besoins spécifiques (théâtre, présentations, chorales, etc.). En cas de refus, l'enfant pourrait retirer sa photo et fermer son micro. Des précisions sont attendues du CSSPO à cet égard.
 - Stratégie d'enseignement en cas de confinement : Les enseignants doivent créer leurs groupes TEAMS pour vendredi matin (2020-09-25). Une équipe techno est présente à l'école pour supporter et former les enseignants. Un enseignement minimal est prescrit par le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MEES) selon le niveau scolaire lors de la fermeture d'une classe et l'enseignement à distance. En cas de confinement, les enfants récupèrent leur matériel, l'école remet des ordinateurs aux élèves qui en ont besoins et l'enseignement commence dans un délai de 48h. Selon le MEES, les confinements ne seraient que ponctuels (blocs de 2 semaines)
 - Plan au niveau de l'informatique et du volet éthique: le plan d'intégration vient du MEES. L'école a reçu 56 Ipad, pour un total de 82. La programmation suivra, mais les projets sont repoussés après Noël. La priorité est la mise à niveau des connaissances techniques des enseignants et des élèves pour permettre un enseignement sur TEAMS en cas de confinement.

3.2 Mot du président

M. Dubé nous remercie pour la confiance démontrée pour le prochain mandat. Il entend favoriser l'échange et la discussion. Les démarches se poursuivront afin de rendre le milieu scolaire plus intéressant. Cependant, la priorité demeure la continuité de l'enseignement.

3.3 Mot du représentant OPP

Mme Santerre-Blanchard nous informe que la première rencontre aura lieu le 1er octobre. Des discussions auront lieu afin d'établir comment pourront se dérouler les différentes activités. L'OPP souhaite toujours être en mesure de souligner l'engagement et le dévouement personnel de l'école. Des bénévoles ont déjà été impliqués pour le bon déroulement de la journée des photos scolaires. Les préparatifs pour le Jour du Souvenir sont en cours, mais il ne pourra pas y avoir d'invités en classe.

3.4 Mot de la représentante du service de garde (Josée Bolduc)

Plusieurs ajustements sont nécessaires, mais la rentrée se déroule bien.

3.5 Mot du représentant du comité de parent (Jonathan Brulotte)

M. Brulotte nous mentionne que la première rencontre du Comité de Parents (CP) a eu lieu le 22 septembre et que les élections ont eu lieu pour élire des représentants aux postes de président, vice-président et trésorier au CP et aussi afin de nommer les membres au conseil d'administration (CA) du CSSPO.

3.6 Mot du personnel

- La gestion des normes sanitaires (lavage des mains, masques, etc.) prend beaucoup de temps. La capacité d'adaptation de tous est saluée et des ajustements quotidiens demeurent nécessaires.
- Les enseignants souhaitent souligner leur besoin de formation en informatique.
- Photo scolaire : la mosaïque est très appréciée, gestion beaucoup plus facile et efficace qu'avec la photo de groupe (déplacements, sourires pour tous, etc.).
- D'un point de vue pédagogique, le personnel a un plan de reprise des notions de l'an passé et il utilise des tests diagnostiques afin de cibler les notions à réviser. Il n'y a pas de date pour les examens du Ministère. Les tests pour les écoles privées devraient avoir lieu après Noël.
- Bal des finissants : le comité sera sur pied sous peu.

- Ventilation : les ventilateurs sont utilisés pour favoriser l'échange d'air, il est toutefois rapporté que cela pourrait nuire au système de filtration et de ventilation en place.

4. Procès-verbal :

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 17 juin 2020

Le procès-verbal est adopté par M. Titus Cristea et M. Bruno Cyr.

Résolution CÉ 028 20-21-005

4.2 Suivis du procès-verbal du 17 juin 2020

- Carré de sable rempli en début d'année
- Les lignes seront repeintes le 2 octobre, le plus bas soumissionnaire (Proligne) était à 3322\$
- Évaluation de fin d'année : Les élèves n'ont pu être évalués l'an dernier.
- Chandails : les détails pour la vente de chandails suivront. Des questionnements sont soulevés quant à la fréquence d'utilisation des chandails et la possibilité de support financier.
- Plan de lutte : configuration différente de l'école, il devra être repensé.

5. Mot de la directrice

5.1 Bilan de la rentrée

Mme Laberge fait le bilan :

- L'École des Deux-Ruisseaux accueille cette année 727 élèves, répartis en 33 classes. Les classes sont pleines, mais il n'y a pas de dépassement des quotas. Il y a beaucoup d'absences (75-100/jour) qui nécessitent une implication supplémentaire des enseignants.
- Beaucoup de gestion des symptômes est nécessaire, l'école redirige les parents vers les ressources gouvernementales (ligne sans frais 1 (877) 644-4545 ou l'outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 sur le web)
- Il n'y a pas de distance à respecter entre les enfants de la bulle-classe. Les enseignants portent masque de procédure, lunette ou visière tant que les distances de 2 m ne peuvent être respectés, soit à l'avant de la classe.
- Certains marcheurs arrivent trop tôt et n'ont pas de surveillance à leur arrivée.
- Un concierge est présent de 8 à 16h pour nettoyer tout ce qui est à la hauteur des enfants.
- Le remplacement des enseignants pourrait être problématique si davantage d'enseignants doivent s'absenter en raison de la COVID-19.
- Excellente collaboration des parents concernés lors du confinement d'une classe en début d'année.
- En cas de confinement, la direction de la Santé publique guide l'école dans chacune des étapes et cible les personnes à risque.

5.2 Documents - Loi d'accès à l'information

Les documents doivent être acheminés d'ici vendredi.

5.3 Formation obligatoire CE/Date

La date n'est pas encore disponible et pourrait être tardive. Elle sera acheminée par courriel.

6. Budget et fonctionnement du CÉ

6.1 Calendrier des rencontres du CÉ

Il est proposé par M. Dubé de viser le 2e mardi du mois soit les 13 octobre, 10 novembre, 8 décembre, 9 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin, à 18h30.

Résolution CÉ 028 20-21-006

6.2 Budget de fonctionnement du CÉ (750\$)

6.2.1 Service de secrétariat

L'adoption du budget avec le statu quo au secrétariat est proposé par Mme Sabrina Bertrand et M. Bruno Cyr.

Résolution CÉ 028 20-21-007

7. Dossiers

7.1 Règles de régie interne

Une proposition de modification aux règles de régie interne sera apportée à la prochaine rencontre afin d'apporter des précisions quant à l'implication active des parents et à la présence minimale. Des précisions quant au mandat légal des membres substitués seront également apportées.

7.2 Rapport annuel 2019-2020

Le rapport sera adopté lors de la prochaine rencontre considérant les discussions de régie interne préalables qui sont requises.

7.3 Budget CÉ

Les enveloppes budgétaires sont présentées par Mme Laberge. Le budget est adopté par M. Guillaume Dubé et M. Jonathan Brulotte.

20-21-008

Résolution CÉ 028

*** Une prolongation de 15 minutes est adoptée par Mme Annie Pilotte et M. Titus Cristea. **

Résolution CÉ 028 20-21-009

7.4 Activité ski

Les rabais pour les billets de skis pourront être proposés de nouveau cette année. Le projet est approuvé par M. Jonathan Brulotte et Mme Annie Pilotte.

CÉ 028 20-21-010

Résolution

7.5 Midis actifs

Les activités seront offertes en bulle-classe, pour des périodes de 50 minutes sur 5 ou 6 semaines consécutives. Les frais seront de 25\$ pour 5 semaines (1^{re} à 3^e année) et de 30\$ pour 6 semaines (4^e à la 6^e année). Un sondage sera fait auprès des parents afin de s'assurer d'un minimum de 10 inscriptions. Le projet est approuvé par M. Jonathan Brulotte et M. Nicolas Stievenard.

Résolution CÉ 028 20-21-011

7.6 Achat de vélo

Mme Laberge et M. Bruno Cyr nous présentent le projet. L'école se procurerait une flotte de vélos, soient 27-28 vélos de montagne qui pourraient être utilisés 4 saisons. Un entreposage intérieur est possible. M. Bruno Cyr et M. Titus Cristea proposent le mandat de d'aller en soumission.

20-21-012

Résolution CÉ 028

8. Varia

Les points en varia pourront être abordés lors des prochaines rencontres.

8.1 Retour sur la loi 40

8.2 Littéracie numérique

9. Correspondance

Aucune correspondance.

10. Levée de la séance

M. Bruno Cyr et M. Jonathan Brulotte proposent la levée de l'assemblée à 20h48 ?

Résolution CÉ 028

20-21-013

**Le président, Guillaume Dubé
La directrice, Chantal Laberge**